

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****APPEL DE CANDIDATURES**

relatif aux travaux de **parachèvements** à exécuter en entreprise générale dans l'intérêt de la construction du Musée d'Art moderne Grand-Duc Jean à Luxembourg

1. Pouvoir adjudicateur:

Ministère des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics
10 rue du Saint Esprit
L - 1475 Luxembourg
Tél.: 46 19 19 - 1
Fax.: 46 19 19 - 555

2. Procédure:

Les travaux seront adjugés par soumission restreinte après sélection des candidats suite à cet appel de candidatures. Les travaux seront adjugés en bloc avec les fouritures qu'ils comportent.

3. Description et envergure des travaux:

Envergure de l'objet:

- Isolation thermique: ± 260 m²
- Double-plancher en dalles: ± 90 m²
- Plancher creux: ± 2330 m²
- Parquets: 3350 m²
- Planchers techniques en caillebotis: 6 pièces
- Echelles métalliques: 15 pièces
- Escaliers métalliques: 4 pièces
- Garde-corps métalliques: 3 pièces
- Mains-courantes métalliques: 36 pièces
- Habillages en inox sous lavabos: 12 pièces
- Habillages renforcés en plaques de plâtre: ± 7100 m²
- Cloisons renforcées en plaques de plâtre: ± 900 m²
- Plafonds suspendus en plaques plâtre: ± 4000 m²
- Plafonds suspendus métalliques: ± 500 m²
- Carrelage aux sol: ± 1000 m²
- Carrelage aux murs: ± 900 m²
- Blocs portes coupe-feu en bois (chambranle et feuille): 28 pièces
- Blocs portes coupe-feu en bois (feuille): 40 pièces
- Blocs portes coupe-feu métalliques: 62 pièces
- Blocs portes métalliques vitrés coupe feu: 11 pièces
- Poignées et rosettes pour portes: 205 pièces
- Habillage bois des parois: ± 250 m²
- Cabines sanitaires en inox: 16 pièces
- Peinture silico-acrylique: ± 20.000 m²
- Peinture email sur éléments métalliques: ± 2500 m²
- Peinture email sur éléments minéraux: ± 1700 m²

- Peinture époxy sur sols: ± 2300 m²
- Moquette: ± 50 m²
- Linoléum: ± 800 m²
- Caoutchouc au sol: ± 100 m²
- Système de fermeture: 250 cylindres
- Nettoyage de chantier et final: 1 forfait

Le haut niveau de finition demandé et la configuration géométrique complexe exigent des exécutions précises et un respect strict des tolérances minimales.

La coordination entre les travaux de parachèvements et les travaux déjà adjugés (pierres naturelles, verrières et structures légères, installations techniques) constitue une partie essentielle du marché.

Les éléments suivants sont indispensables à la réussite du projet:

- une coordination efficace des travaux de parachèvements basée sur une planification rigoureuse
- des exécutions précises et soignées des parquets, des cloisons, des plafonds suspendus et des parois en bois (tolérances minimales) compatibles avec les conditions climatiques futures du musée et la résolution des problèmes de dilatation
- la capacité de réalisation d'études poussées préalables à l'exécution des plafonds suspendus et des habillages complexes des parois en bois (intégration des éléments du génie technique, respects du calepinage et des tolérances minimales)
- la capacité de fournir des portes à grandes dimensions et entièrement vitrées avec certificats de résistance au feu.

4. Délai d'exécution:

Durée du marché: 280 jours ouvrables. Début du marché: juillet 2004.

5. Forme juridique:

Toute forme juridique est autorisée y comprise l'association momentanée, cette dernière sous réserve d'un engagement solidaire avec désignation d'un mandataire.

6. Date limite de réception des demandes de participation:

Les candidatures sont à remettre au plus tard pour le **vendredi 12 décembre 2003** à l'Administration des Bâtiments publics, 10 rue du St. Esprit, L-1475 Luxembourg à l'attention de Mme Biel (tél: 46 19 19 340, télécopieur: 46 19 19 555).

Les demandes de participation doivent être rédigées en français ou en allemand.

7. Date limite d'envoi des invitations à soumissionner: février 2004**8. Cautionnement et garanties: retenue de garantie de 10 %****9. Modalités de financement et de paiement: selon réglementation des marchés publics****10. Renseignements à joindre au dossier concernant la situation propre du candidat. Conditions minimales de participation. Critères de sélection:****Documents à remettre concernant la situation propre du candidat:**

- Statuts de l'entreprise et composition du conseil d'administration
 - Noms des dirigeants chargés de la gestion effective de l'entreprise
 - Informations sur la structure de l'entreprise et sur le personnel occupé
 - Déclaration certifiant que l'équipe d'encadrement affectée à la réalisation s'exprime aisément en langue française ou allemande.
- Documents à remettre concernant la capacité juridique du candidat:**
- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre de commerce dans les conditions prévues par la législation de l'État membre où il est établi.
 - Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

Documents à remettre concernant les capacités économique et financière du candidat:

- Bilans ainsi que chiffres d'affaires annuels globaux et chiffres d'affaires propres aux seuls travaux de parachèvement des 3 derniers exercices.
- Présentation d'un chiffre d'affaires global annuel moyen des 3 derniers exercices supérieur ou égal à 8'000'000.- € documenté par des bilans ou des extraits des bilans
- Déclarations bancaires appropriées
- Certificat de souscription d'une assurance couvrant les risques professionnels

Documents à remettre concernant les capacités techniques du candidat:

- Organigramme du candidat accompagné d'une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années
- Déclaration mentionnant les titres d'études et professionnels, références et qualifications des cadres et dirigeants, du personnel technique, du personnel administratif, du personnel de chantier, du personnel hors entreprise et en particulier du ou des responsables du chantier et du contrôle de qualité
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique et bureaucratique spécifique du candidat
- Indication des références et qualifications professionnelles du personnel ouvrier qualifié et non qualifié, intégré ou non à l'entre-

- prise, qui sera chargé de la réalisation de l'ouvrage
- Présentation d'au moins deux ouvrages de référence d'envergure similaire et de complexité comparable réalisés au cours des 5 dernières années; des certificats éventuels et des documents photographiques, de même qu'une note précisant les montants, les dates de réalisation, les destinataires publics ou privés, les sous-traitants et la part de marché réalisée par ces sous-traitants, sont à joindre
- Présentation par le candidat ou pour le mandataire (en cas de groupement d'entreprises) d'au moins trois références dans le domaine du pilotage d'entreprises générales de parachèvements
- Présentation d'une note indiquant les corps de métiers que le candidat entend réaliser en travaux propres et ceux qu'il entend sous-traiter

Renseignements supplémentaires à fournir en cas d'association d'entreprises:

- Note concernant l'organisation, le fonctionnement et la structure de l'association et du personnel affecté aux travaux
- Qualification du mandataire et preuve que celui-ci pourra s'occuper de manière professionnelle de l'exécution d'une partie significative des travaux
- Déclaration indiquant la part active que joueront chacun des partenaires dans l'exécution des travaux

Critères de sélection des candidats:

- qualité des références
- qualité du personnel d'encadrement
- capacité technique du candidat
- capacité financière du candidat
- respect du chiffre d'affaires exigé

11. Les critères d'adjudication seront précisés dans l'invitation à soumissionner. L'attribution se fera à l'offre économiquement la plus avantageuse. Des variantes non sollicitées ne sont pas admises.

Le présent avis a été communiqué à l'Office des publications officielles des Communautés européennes le 4 novembre 2003 aux fins de publication.

Luxembourg, le 31 octobre 2003
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

LEONARDO DA VINCI II Appel national à proposition 2004: Mesure "Mobilité"

La Décision du Conseil du 26 avril 1999 établit la deuxième phase du programme d'action communautaire en matière de formation profession-

nelle **Leonardo da Vinci** (2002-2006). Leonardo da Vinci II a pour but de rehausser la qualité, l'innovation et la dimension européenne des systèmes et des pratiques de formation professionnelle au moyen d'une coopération transnationale.

Trois objectifs

Le programme poursuit trois objectifs:

- renforcer les aptitudes et les compétences des personnes, surtout des jeunes, suivant une première formation professionnelle quel qu'en soit le niveau, en vue de faciliter leur insertion et leur réinsertion professionnelles.
- améliorer la qualité de, et l'accès à la formation professionnelle continue et l'acquisition d'aptitudes et de compétences tout au long de la vie.
- promouvoir et renforcer la contribution de la formation professionnelle au processus d'innovation en vue de créer de nouvelles possibilités d'emploi.

Trois priorités

Pour la réalisation de ces objectifs, les propositions de projet doivent s'inscrire dans l'une des trois priorités décrites ci-dessous:

- Priorité 1: valoriser l'éducation et la formation
- Priorité 2: nouvelles formes d'apprentissage et d'enseignement, compétences de base en matière de formation et d'enseignement professionnels
- Priorité 3: orientation et conseil

Mesure "mobilité"

Le présent appel à proposition concerne uniquement la **mesure "mobilité"** du programme qui a pour objet de soutenir les projets transnationaux de placement ou d'échanges de personnes suivant une formation professionnelle. La mesure "mobilité" concerne plusieurs groupes cibles: les jeunes en formation initiale ou en voie d'insertion, les travailleurs, les étudiants de l'enseignement supérieur, les formateurs ou responsables des ressources humaines et de la formation, ainsi que les spécialistes en langues.

Pays participant au programme

Au total, **31 pays** peuvent participer au programme Leonardo da Vinci II, dont les Etats membres de l'Union Européenne, les pays de l'AELE/EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège), les pays en voie d'adhésion à l'Union européenne (Chypre, Malte, Turquie) et les pays associés de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque,

Roumanie, Slovaquie, Slovénie).

Qui peut présenter un projet?

L'accès au présent programme est ouvert à l'ensemble des organismes et institutions, publics et privés, intervenant dans les actions de formation professionnelle, notamment:

- les établissements, centres et organismes de formation professionnelle de tous les niveaux, y compris les universités;
- les centres et organismes de recherche;
- les entreprises;
- les organisations professionnelles;
- les partenaires sociaux;
- les collectivités et organismes territoriaux;
- les associations sans but lucratif, les organismes bénévoles et les organisations non gouvernementales.

Date limite de dépôt des candidatures

Il s'agit d'un appel ouvert qui ne comporte pas de date limite pour la soumission des propositions de projet. Toutefois, les experts indépendants ne procèdent à une évaluation que tous les deux mois. De ce fait, la 1ère date limite pour la soumission des propositions de projet est fixée au 13 février 2004. Les propositions devront parvenir à l'Agence compétente au plus tard à la date indiquée.

Procédure de soumission

Les promoteurs sont invités à contacter les Agences compétentes afin de prendre connaissance des critères d'éligibilité et des démarches à respecter. Les propositions sont à renvoyer aux Agences techniques Luxinnovation GIE ou Foprogest asbl (selon le groupe cible visé):

Pour les projets transnationaux de mobilité pour étudiants et diplômés universitaires ou de l'enseignement supérieur:

LUXINNOVATION GIE
Mme Delphine DUSSAIN
delphine.dussain@luxinnovation.lu
Mme Brigitte DE HAECK
brigitte.dehaeck@luxinnovation.lu
B.P. 1372
L-1013 Luxembourg
Tél.: 43 62 63 -1;
Fax.: 43 81 20

Pour les projets transnationaux de mobilité pour des personnes en formation initiale ou continue, diplômés récents non universitaires, travailleurs et formateurs:

FOPROGEST asbl
Mme Nadine SCHINTGEN
AGN@foprogest.lu
23 rue Aldringen, B.P. 141
L-2011 Luxembourg
Tél.: 22 02 68; Fax.: 22 02 69